

# Communiqué de presse

## Assemblée générale annuelle 2014 de Barry Callebaut SA

### Les actionnaires ont approuvé toutes les propositions

- **Juergen Steinemann a été élu au Conseil d'administration, dont il assumera la vice-présidence**
- **Elue au Conseil d'administration, Mme Wai Ling «Winnie» Liu succède à Ajai Puri qui s'est retiré**
- **Un dividende de CHF 15.50 par action sera versé le 2 mars 2015**

Zurich/Suisse, le 10 décembre 2014 – L'Assemblée générale ordinaire de Barry Callebaut SA, premier fabricant mondial de produits à base de chocolat et de cacao de qualité supérieure, s'est tenue le mercredi 10 décembre 2014, à Zurich-Oerlikon, sous la présidence d'Andreas Jacobs, Président du Conseil d'administration. 1 349 actionnaires étaient présents, représentant 4 534 703 actions ou 82.62% du capital-actions.

Toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées. Mme Wai Ling «Winnie» Liu et M. Juergen Steinemann, qui a déjà annoncé qu'il quitterait ses fonctions de directeur général du groupe Barry Callebaut d'ici le 31 août 2015, ont été élus au Conseil d'administration. M. Steinemann succédera à Andreas Schmid au poste de vice-président du Conseil. Les actionnaires ont également confirmé la réélection d'Andreas Jacobs (Président), Andreas Schmid, Fernando Aguirre, Jakob Baer, James L. Donald, Nicolas Jacobs et Timothy E. Minges pour un nouveau mandat d'une année.

Ajai Puri s'est retiré du Conseil, dont il était membre depuis 2011. Le Conseil d'administration et son Président, M. Andreas Jacobs, ainsi que le Comité exécutif de Barry Callebaut ont exprimé leur gratitude à M. Puri pour ses années d'engagement et sa très précieuse contribution au développement du Groupe. Ajai Puri continuera de jouer un rôle actif au sein du groupe Barry Callebaut en tant que conseiller.

Les actionnaires ont adopté la proposition de modification des statuts de Barry Callebaut formulée par le Conseil d'administration afin, notamment, que soient appliquées les dispositions de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse («ORAb») et supprimées les restrictions d'enregistrement applicables aux actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 5% du capital-actions.

Les actionnaires ont en outre approuvé le paiement aux actionnaires de CHF 15.50 par action. Ce paiement sera effectué par versement d'un dividende prélevé sur les réserves constituées à partir des apports de capitaux. Le paiement aux actionnaires sera effectué le 2 mars 2015 («ex-date»: le 26 février 2014; «record date»: le 27 février 2014). La distribution de ces fonds aux actionnaires ne sera pas soumise à l'impôt anticipé et, pour les personnes résidant en Suisse et détenant des actions à titre privé, à l'impôt sur le revenu.

KPMG SA, Zurich, a été réélue en tant que réviseur des comptes du Groupe pour l'exercice 2014/15.

L'exercice 2013/14 a été clos le 31 août 2014.

\*\*\*

***A propos du groupe Barry Callebaut ([www.barry-callebaut.com](http://www.barry-callebaut.com)):***

*Avec un chiffre d'affaires annuel de CHF 5,9 milliards (EUR 4,8 milliards / USD 6,5 milliards) environ pour l'exercice 2013/14, le groupe Barry Callebaut, dont le siège est à Zurich, est le leader mondial des fabricants de produits à base de chocolat et de cacao de qualité supérieure – de l'achat et de la transformation des fèves de cacao à la production du chocolat le plus fin, qui comprend les fourrages, les décorations et les pâtes à glacer en chocolat. Le Groupe exploite plus de 50 sites de production dans le monde et emploie un personnel diversifié et engagé de plus de 9300 collaborateurs. Le groupe Barry Callebaut répond aux besoins de l'ensemble de l'industrie alimentaire, des fabricants industriels aux artisans et utilisateurs professionnels de chocolat, tels que les chocolatiers, les confiseurs, les pâtisseries, les hôteliers, les restaurateurs ou les traiteurs. Les deux marques mondiales satisfaisant aux besoins spécifiques de ces clients Gourmet sont Callebaut® et Cacao Barry®.*

*Le groupe Barry Callebaut s'engage à la production durable de cacao par le biais de son initiative «Cocoa Horizons» afin d'assurer l'approvisionnement futur en cacao et d'améliorer les conditions de vie des cultivateurs.*

\*\*\*

**Contact****Pour investisseurs et analystes financiers:**

Evelyn Nassar  
Head of Investor Relations  
Barry Callebaut SA  
Phone: +41 43 204 04 23  
[evelyn\\_nassar@barry-callebaut.com](mailto:evelyn_nassar@barry-callebaut.com)

**Pour les médias:**

Raphael Wermuth  
Head of Media Relations  
Barry Callebaut SA  
Phone: +41 43 204 04 58  
[raphael\\_wermuth@barry-callebaut.com](mailto:raphael_wermuth@barry-callebaut.com)